

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17.05.2022

RENCONTRE ENTRE LA FILÈRE COGNAC ET SYLVIE MARCILLY PRÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

À l'invitation de la filière Cognac, Mme Sylvie Marcilly, présidente du Département de la Charente-Maritime s'est rendue sur une exploitation viticole à Clion-sur-Seugne afin d'échanger sur les grands enjeux du Cognac dans le Département de la Charente-Maritime.



De gauche à droite : Christophe Veral, président du BNIC, Nicolas Baudry, viticulteur à Clion, Éric Le Gall, président du Syndicat des Maisons de Cognac (SMC), Sylvie Marcilly, présidente du Département de la Charente-Maritime, Philippe Joubaud, co-président de la commission communication du BNIC, Chantal Guimberteau, vice-présidente du Département de la Charente-Maritime et Anthony Brun, représentant de la famille de la viticulture du BNIC et président de l'UGVC © BNIC

Ce mardi 17 mai, Mme Sylvie Marcilly, présidente du Département de la Charente-Maritime et Mme Chantal Guimberteau, vice-présidente du Département, élue du Canton de Jonzac se sont rendues sur l'exploitation viticole de Nicolas Baudry, membre du Comité permanent et co-président de la commission juridique du BNIC, à Clion-sur-Seugne. Elles y ont été reçues par des élus viticulteurs et négociants de l'interprofession du Cognac accompagnés par son président M. Christophe Veral.

Au cours de cette rencontre, l'importance de la Charente-Maritime pour le Cognac et l'attachement du territoire à la filière ont été évoqués. Région viticole d'envergure avec plus de 2 300 exploitations et près de 40 000 hectares de vignes, le département a joué un rôle majeur dans l'essor du Cognac à l'export grâce

à son ouverture sur l'océan et ses différents ports en bord de Charente. Il demeure un pilier essentiel de la filière. Les perspectives de croissance durable et d'emploi de la filière Cognac ou encore le développement de l'œnotourisme, activité stratégique pour le département ont également été abordés.

« Cette visite est pour moi une belle occasion de réaffirmer toute l'attention que notre Département porte à ses filières d'excellence telle que celle du Cognac. Je suis très fier de compter sur notre territoire ce produit d'exception qui a conquis le monde et porte haut les couleurs de la Charente-Maritime. Au cœur de ce terroir fait d'hommes et de pratiques séculaires qui font notre caractère et notre identité, je tiens à souligner aujourd'hui combien notre Action Publique est essentielle aux côtés de ces acteurs et des traditions qu'ils perpétuent. J'ai la volonté qu'elle colle toujours mieux et de façon concrète et pérenne aux attentes du monde viticole pour participer à son développement et relever ensemble les grands enjeux à venir. », a précisé Mme Marcilly.

« La Charente-Maritime est dans l'ADN du Cognac. Avec ses vignes notamment, c'est la colonne vertébrale sur laquelle notre filière s'est bâtie et elle continuera de tenir une place importante pour nous. Nous avons eu un immense plaisir à échanger avec la présidente Marcilly lors de cette journée. Je la remercie pour son écoute et je l'assure que c'est pour le territoire et ses habitants que le Cognac continuera d'avancer et de gérer sa croissance dans la durabilité et sans concession sur la qualité. », a conclu M. Veral.

À PROPOS DU BNIC

Le BNIC, Bureau National Interprofessionnel du Cognac, représente, développe et protège l'Appellation d'Origine Contrôlée Cognac en France et dans le monde.

Dans plus de 150 pays où le Cognac est présent, cette AOC confère au consommateur la garantie d'une eau-de-vie d'exception. Composé à parité de professionnels de la viticulture et du négoce, le BNIC est le lieu de concertation et de décision de près de 4 200 viticulteurs et bouilleurs de cru, 120 bouilleurs de profession et 270 négociants de l'appellation.

Le BNIC agit au service de l'intérêt de ceux qui font le Cognac et de ceux qui le consomment, dans une préoccupation constante de responsabilité vis-à-vis de tous les publics de l'appellation.

Cognac.fr



@Cognac-Official / BNIC – Cognac

CONTACT PRESSE

A. Billy
M. 06 38 72 01 29
abilly@bnic.fr